Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_04-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 07 – 04**
Décision du 9 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **9 juillet** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	3 juillet 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 27 Votants : 34 (7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Olivier BODIN (pouvoir à Schirel LEMONNE), François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jacky LECHABLE (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Victor CORREIA (pouvoir à Emmanuel CASADO), Stéphane LENFANT (pouvoir à Céline GOVEN), Dominique MARCHAND.
Absents	
Secrétaire de séance	Stéphanie DOUESSIN

Start'air : convention d'occupation de locaux

Marielle MURET-BAUDOIN indique que Start'air est une association intermédiaire qui a pour ambition d'accompagner les personnes éloignées de l'emploi et de privilégier l'estime de soi par le travail en ayant pour objectif l'emploi durable et la formation. Structure d'insertion par l'activité économique, Start'air appartient au secteur de l'économie sociale et solidaire.

Guidée par le principe de son projet associatif, « la reconnaissance par le travail », Start'air accompagne ses salariés dans la construction de leurs parcours professionnels, développe leurs compétences et qualités professionnelles afin de répondre à une double volonté :

- permettre l'accès à l'emploi au plus grand nombre
- répondre aux besoins d'un territoire en termes d'offres vacantes que ce soit dans les domaines de la restauration, de l'entretien, de la voirie, de la manutention, de l'animation etc.

Chaque année, l'association accompagne environ 300 salariés qui sont recrutés en fonction de leurs compétences, qualités et envies après un premier entretien. Tout au long de leur parcours start'air (employeur) leur propose des missions et les accompagne dans le but de leur permettre l'accès à un emploi durable correspondant à leurs compétences et à leur projet.

Les principaux partenaires de cette association sont la DIRECCTE, France Travail, We Ker, les Points Accueil Emploi etc.

Pour mémoire, sur la période allant de 2017 à 2019 (date du déménagement de l'antenne du PAE de Noyal-sur-Vilaine à Tréma), le Point Accueil Emploi du Pays de Châteaugiron Communauté accueillait l'association Start'air dans les locaux des lavandières. Start'air effectuait ainsi une permanence territoriale à raison d'une demi-journée par mois.

Il est proposé que le Pays de Châteaugiron Communauté signe une convention avec l'association Start'air afin de réitérer ces permanences sur le territoire à raison d'une demi-journée par mois au Point Accueil Emploi de Noyal-sur-Vilaine à Tréma (par la mise à disposition gratuite d'un bureau pour effectuer ces permanences – document en annexe).

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_04-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider la signature de convention avec l'association Start'air selon les conditions prévues dans le projet de convention (document en annexe) ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant (avenant etc.).

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Stéphanie DOUESSIN